

**Consentement au rattachement d'un intérêt commun (annexe b de la déclaration
d'une association condominiale de parties communes)
(conformément au paragraphe 40 (3) du Règlement de l'Ontario 48/01 et à l'alinéa 140
c) de la *Loi de 1998 sur les condominiums*)**

Loi de 1998 sur les condominiums

1. Je soussigné (Nous soussignés) suis titulaire (sommes titulaires) d'une hypothèque enregistrée sous le numéro..... au bureau d'enregistrement immobilier de la division d'enregistrement des droits immobiliers (ou des actes) de à l'égard d'une parcelle de bien-fonds (ci-après la « parcelle ») à laquelle se rattache un intérêt commun sur une association condominiale de parties communes (ci-après « l'Association ») dès l'enregistrement de la déclaration ci-jointe (ci-après la « déclaration ») en date du et de la description (ci-après la « description ») ayant pour effet de constituer l'Association.
2. Je reconnais (Nous reconnaissons) que dès l'enregistrement de la déclaration et de la description, la parcelle est assujettie à toutes les sûretés en cours, le cas échéant, qui grèvent la propriété décrite à l'annexe A de la déclaration.
3. Je consens (Nous consentons) à l'enregistrement d'un avis rédigé suivant la formule prescrite, indiquant qu'un intérêt commun sur l'Association, tel qu'énoncé à l'annexe D de la déclaration, se rattache à la parcelle dès l'enregistrement de la déclaration et de la description.

Fait le2

.....
(signature)

.....
(nom en caractères d'imprimerie)

(Dans le cas d'une société, apposer son sceau ou ajouter une déclaration portant que les signataires sont autorisés à lier la société.)